

Le Pays Basque et le sud des Landes sont candidats au Fonds européen pour la pêche (FEP)

Le Comité local des Pêche vient de déposer un dossier de candidature au Fonds européen pour la pêche doté de 181,8 millions d'euros pour la France pour la période 2009-2015. Il comporte 5 axes :

aider la flotte à se moderniser et à adapter son exploitation aux ressources disponibles en mer,

soutenir l'aquaculture en effectuant des investissements productifs,

promouvoir l'intérêt collectif par des partenariats scientifiques et professionnels,

encourager le développement durable

et apporter une assistance technique pour la publicité, gestion et le suivi/évaluation.

"Il s'agit de pérenniser la filière pêche en l'inscrivant dans le territoire comme activité économique", a souligné Serge Larzabal, président du Comité.

11 sept 2008